

PROCES VERBAL - Conseil d'école du 16 octobre 2018

Excusés : voir liste d'émargements -

1/ Installation du conseil d'école - Résultats des élections des parents d'élèves

Une seule liste de parents d'élèves était représentée aux élections : « liste de Madame BACHEROT ». Résultat des élections qui se sont déroulées le V 12 octobre : Participation à hauteur de 56,3 % (43,85% en 2015, 49,9% en 2016, 48,8% en 2017)

Tous les sièges sont pourvus soit 13, ce qui correspond au nombre de classes que compte l'école.

2/ Bilan de rentrée

L'école compte 13 classes – 344 élèves (329 rentrée 2016, 351 rentrée 2017) répartis ainsi :

67 CP - 71 CE1 - 60 CE2 – 79 CM1 - 67 CM2 17 nouveaux élèves sont arrivés cette année pour

12 départs. Locaux tous occupés. 2 nouveaux élèves sont attendus pour novembre et 2 autres pour janvier 2019

Niveau	Enseignants	Effectifs	
CP	Mme HOSATTE	26 élèves	67 CP
CP	Mme BESSODES	26 élèves	
CP/CE1 15+10	Mme SNEEDEN	25 élèves	
CE1	Mme GUEROULT	27 élèves	71 CE1
CE1	Mme HELLY / Mme BASTIDE	26 élèves	
CE1/CE2 7+16	Mme COLLOMB	23 élèves	
CE2	Mme PINCHON / Madame BEDU	27 élèves	60 CE2
CE2/CM1 18+7	Mme VINCENT	25 élèves	
CM1	M. FULOP / Mme BASTIDE	28 élèves	79 CM1
CM1	Mme GUICHERD	29 élèves	
CM1/CM2 15+11	Mme LONGERE / Mme BASTIDE	26 élèves	
CM2	Mme BOURGUIGNON	28 élèves	67 CM2
CM2	Mme DELCOURT	28 élèves	
	TOTAL		344

- Prévisions rentrée 2018

57 GS sont attendus ; départ de 67 CM2 pour le collège soit 334 élèves, mais des logements devraient être livrés d'ici à la rentrée 2019.

Pour information : ouverture 14^{ème} classe : 352 élèves – fermeture 13^{ème} classe : 312 élèves.

- Intervenants financés par la mairie

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les présences et les interventions cette année de Romain HADDADI et d'Isaline FRANCIOLI (intervenants EPS) - et d'Aurélié RINCENT (intervenante musique de l'école de musique).

3/ Vote du règlement intérieur

-Des modifications sont portées au règlement intérieur de l'école concernant les points « Horaires - Accueils périscolaires », « Vie scolaire »

Nombreux échanges sur le point « nourriture » et plus précisément sur les goûters d'anniversaire. Toute collation prise sur le temps scolaire ne sera pas d'actualité cette année scolaire ; les anniversaires pourront être fêtés en classe par un chant ou autre.

Vote du règlement intérieur à l'unanimité moins une abstention.

Le règlement intérieur sera collé dans tous les cahiers de liaison.

4/ Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Intervention de Madame PINCHON

Cette année, les parents ont été sollicités à hauteur de 12 € pour la coopérative scolaire (augmentation cette année, stable les 7 dernières années). Pour rappel, l'argent de la coopérative scolaire sert à l'achat de matériels divers et au financement d'abonnements, de livres, séries de romans, financer une partie des sorties scolaires. Les informations concernant le financement des sorties sont communiquées aux parents pour chaque sortie.

Adhésion de l'école à l'OCCE.

Pour information, l'adhésion et l'assurance des élèves via l'OCCE s'élève à 2,20 € / élève.

USEP : Les classes de CE1, CM1 et CM2 sont affiliées à l'USEP cette année.

Les parents des élèves concernés ont été sollicités à hauteur de 12 € pour l'USEP(en plus des 12€) L'adhésion à l'USEP permet aux élèves des classes concernées de participer à 2 rencontres, en plus du cross, avec d'autres élèves des écoles du secteur.

... **Bilan au 30/09/2018**: le solde du compte OCCE s'élevait à **5 220,14 €** - total des 13 classes.

Les enseignants ne disposant pas tous des mêmes sommes sur leur compte classe.

Total des produits : 16 606.52 € - Total des charges : 16 528.95€.

Bilan annuel = + 77.57 €. Classeur des comptes disponible pour lecture.

Vote du bilan à l'unanimité.

Sou des Ecoles

Nous en profitons pour remercier l'association du Sou des Ecoles pour l'aide financière apportée au cours de l'année scolaire 2017-2018 avec une participation à hauteur de 16€ par élève.

Cette année, le bureau du Sou des Ecoles a voté une aide financière à hauteur de 16 € par élève.

La première manifestation s'est bien déroulée avec 210 kg de moules mangés ce D 14/10.

5/ Point sécurité

3 types d'exercice de mise en sûreté des élèves (incendie – risques majeurs – intrusion/attentats)

sont à mener afin que les élèves comme les enseignants se familiarisent avec les bons réflexes à adopter :

-Un exercice d'évacuation en cas d'incendie - réalisé le 28 septembre (2 bâtiments)

-Un exercice PPMS « Risques majeurs » sera réalisé fin 2018.

-Un exercice PPMS « Attentats-Intrusion » - réalisé le 11 octobre en présence de Madame ALCARAZ, chef de la police municipale et de Monsieur NORRANT, gendarme de la gendarmerie de St Laurent de Mure.

Le signal d'alerte (5 coups de sifflet) est à revoir – peu audible en fonction situation des classes.

Ce souci a été remonté aux services de l'Education Nationale. Les parents d'élèves, ce souci étant connu depuis l'an dernier, souhaitent une solution rapide pour la sécurité de tous les élèves. Il n'existe aucun signal officiel à ce jour.

Exercice de confinement dans les classes. Bonne attitude des élèves.

D'autres exercices seront réalisés d'ici la fin de l'année scolaire. Les élèves comme les parents avaient été informés de la tenue de cet exercice.

Intervention de Monsieur BEGUIN : La mairie travaille sur l'installation d'un boîtier alarme avec plusieurs sonneries distinctes ; système évolutif. A l'identique du collège, un message oral « Alerte intrusion » serait audible.

6/ Point sur les aides apportées aux élèves rencontrant des difficultés

Point RASED - Intervention de Madame IKEN-FIACCHETTI – maître « Aide relationnelle »

Le RASED compte 3 personnes : 2 enseignantes spécialisées (Madame IKEN-FIACCHETTI et Madame MAYENSON maître « Aide pédagogique ») et une psychologue scolaire (Madame MAZERIN) ... pour 6 groupes scolaires soit 2500 élèves.

Le RASED intervient à la demande des enseignants (et parfois des parents) pour aider les élèves, dans des actions de prévention et de remédiation de la difficulté scolaire.

Les enseignantes spécialisées assurent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissage), et des aides à dominante relationnelle (difficultés à être élève),

La psychologue de l'éducation nationale apporte son éclairage dans toutes les situations où cela est nécessaire (difficultés d'ordre psycho affectif, repérage et dépistage des troubles des apprentissages, constitution des dossiers MDPH pour les enfants en situation de handicap...).

L'aide peut prendre la forme d'un entretien, d'un bilan (psychologique), d'un suivi régulier (1 fois par semaine) mais aussi d'une aide indirecte par les échanges avec l'enseignant (les membres du RASED sont personnes ressource pour les enseignants) et la participation aux réunions d'équipe éducative.

▪ Le RASED et les parents

Des rencontres entre les membres du RASED et les parents font toujours partie du processus d'aide. Les parents sont informés de l'aide, consultés, leur avis est demandé; ils sont acteurs du projet d'aide. Leur accord est nécessaire uniquement lors des prises en charge individuelle et lorsque la psychologue de l'EN intervient.

▪ Le RASED et la mairie

Un budget de fonctionnement (ligne budgétaire sur les crédits éducatifs) est alloué par la majorité des communes dans lesquelles le RASED intervient, pour financer les tests psychologiques et le matériel pédagogique spécifique. Dans la commune, ce budget représente environ 100 euros par an et un financement exceptionnel tous les 3 ans. Sur environ 350 élèves d'élémentaire, 65 ont été pris en charge par le RASED l'année dernière, ce qui correspond à 19% des élèves concernés par l'aide RASED.

Point Activités Pédagogiques Complémentaires

Ces Activités sont assurées par les enseignants et se déroulent en dehors du temps scolaire ; sur les plages méridienne ou de fin de journée. Prise en charge de 3 à 7 élèves. Cette année, une directive ministérielle impose le contenu de ces APC : « Lecture - Maîtrise de la langue »

Point Stages de Réussite

Des stages de réussite sont proposés aux élèves de niveau CM1 et CM2 uniquement et ce pendant les vacances de printemps et d'été. Cet été, 7 CM1 et 11 CM2 ont bénéficié du stage fin août.

7/ Vie de l'école

- **Evaluations nationales de CP et de CE1** : Elles se sont déroulées mi-septembre. Nous attendons le traitement des résultats des élèves. Un document Education Nationale au sujet du traitement des données recueillies sera distribué à chaque parent.

Une nouvelle phase d'évaluations nationales concernera les élèves de CP en janvier.

Ces évaluations dans les domaines du français et des mathématiques permettent de connaître les élèves en ce début d'année et servent de données statistiques également (anonymat).

- **Piscine** : Toutes les classes de l'école se rendent ou se rendront à la piscine de St Laurent de Mure dans le cadre de l'activité aquatique pour 11 séances. Rappel, tous les élèves participent à l'activité aquatique de la GS au CM2.

- **Cross** : Le cross se déroulera le J 18 octobre. Comme l'an dernier, seules les classes de St Laurent et de St Bonnet y participeront.

Remerciements anticipés au Sou des Ecoles de St Bonnet pour la collation offerte à tous les élèves.

Seuls les élèves bons coureurs des classes licenciées à l'USEP participeront au cross de Chaponnay courant novembre.

- **Musique** : Toutes les classes bénéficieront cette année de l'intervention d'Aurélie RINCENT (DUMISTE) de l'école de musique Vincent d'Indy les lundis à raison de 45 minutes par classe - 9 séances par classe ... excepté pour les classes de CP et de CE1 ; 8.

Merci à la mairie pour le financement de cette activité.

La première période concerne les classes de CP et de CE1 puis les classes de CE2 et enfin les classes de CM en fin d'année.

- **Bilan métrique** : Les élèves de CE2 bénéficieront d'une visite médicale au cours des mois de décembre, janvier et février. (infirmière scolaire)

Un médecin scolaire a été nommé sur un grand secteur ; intervention après demande écrite.

- **Elèves délégués des classes de CM**

Cette année, il n'y aura pas reconduction de l'action « Elèves délégués » ... Beaucoup de contraintes se posent tant pour les réunir que pour organiser des moments, des activités, souhaités par les élèves. Mais les élèves délégués seront réunis ponctuellement pour travailler sur la vie de l'école.

- **1ères sorties** :

Début octobre : Les classes de CP Mme BESSODES et CP/CE1 Mme SNEEDEN se sont rendues à la médiathèque visiter l'exposition « Les mots de la gourmandise » ainsi que les classes de CE1/CE2 Mme COLLOMB et CE2 Mme PINCHON.

23/11 : Les classes de CP Mme BESSODES et de CE1/CE2 Mme COLLOMB se rendront au musée gallo-romain de St Romain en Gal (visite et ateliers)

27/11 : les classes de CP/CE1, CP Mme HOSATTE, et les 2 classes de CE1 se rendront au Patadôme Irigny pour assister à une représentation théâtrale (fables de La Fontaine)

13/12 : les classes de C2 et de CM1/CM2 assisteront à une représentation en salle fruitière « L'enfant sauvage ».

- **Animation « dentaire »** : 9/10 et 11/10 les classes de CP et de CE1 ont bénéficié d'une intervention sur la santé buccodentaire dans le cadre du travail mené en classe sur la santé.

- **Cérémonie du 11 novembre** : Cette année, nous commémorerons le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. La présence des élèves aux cérémonies de commémoration est un prolongement attendu du travail mené en classe en Enseignement Moral et Civique.

80 élèves sont attendus cette année. Un chant et des exposés seront présentés.

Les élèves de CM bénéficieront de la projection d'un film sur la 1^{ère} guerre mondiale le 09/11 et visiteront une exposition en bâtisse Bois du Baron fin novembre.

- **Classes de CP, de CE1 et de CE2** dans le cadre d'un travail en EMC sur la différence, les élèves ont appris un chant et l'ont interprété tous réunis le 12/10 dans la cour de l'annexe.

8/Mairie

- **Travaux** : Interventions de Monsieur BEGUIN

Été 2018 : pose de volets roulants électriques sur les vitres du bâtiment principal côté Sud – sécurisation et aménagement du parking enseignants

Prévision vacances de la Toussaint : pose d'un sol en PVC au niveau de la BCD – réfection d'un sanitaire adultes – signalétique de l'école (extérieur et intérieur)

9/ Parents d'élèves élus

-nourriture : Echanges réalisés au moment de la lecture et du vote du règlement intérieur

-stationnement : Les parents sollicitent la mairie pour :

le développement de modes alternatifs de déplacements : pédibus – vélo (pistes cyclables et aménagement parking vélo sur l'école).

Plateaux traversants (route d'Heyrieux devant la mairie et l'école) avec l'ajout éventuel d'une signalétique (personnage élève)

Places de stationnement : des places de stationnement sont occupées pour raison de travaux au niveau de l'église.

Monsieur BEGUIN précise que la montée Chambave sera en zone bleue d'ici fin 2018.

-climat scolaire : L'équipe enseignante veille à la sécurité de tous les élèves ainsi qu'aux bonnes conditions d'enseignement, de bonnes relations entre les élèves.

En cas de souci, les parents peuvent solliciter un rendez-vous avec l'enseignant de la classe dans un premier temps ; et/ou le directeur. Lorsque l'équipe enseignante le juge nécessaire, nous pouvons solliciter l'intervention des membres du RASED (petits groupes de parole, ...) ,des conseillères pédagogiques, voire de Monsieur l'Inspecteur. L'équipe enseignante tient informé Monsieur l'Inspecteur des différentes situations que nous pouvons rencontrer sur l'école.

La loi du 11 février 2005 précise que tout enfant présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école de son quartier. Il pourra ensuite être accueilli dans un autre établissement, en fonction du projet personnalisé de scolarisation. Les parents sont pleinement associés aux décisions concernant leur enfant.

Les parents d'élèves indiquent qu'il faut bien prendre en compte tous les élèves et leur ressenti. Que tous les élèves se sentent en sécurité et entendus et sont placés dans des conditions d'apprentissage favorables.

Dates des prochains conseils d'école : M 12/03/2019 - M 04/06/2019.

Décision prise d'informer les parents d'élèves par un mot collé dans le cahier de liaison que le procès verbal de ce conseil d'école sera affiché sur le panneau d'affichage extérieur.

Clôture du conseil d'école à 20h15.

Monsieur FULOP
(président du conseil d'école)

Madame BACHEROT
(parent d'élève – secrétaire du conseil d'école)